

POLITIQUE D'INCLUSION Erasmus+ :

Le Campus s'engage

Au sein de notre Campus AgriCorsica « U Rizzanese », nous sommes convaincus que la mobilité internationale constitue un levier essentiel de réussite professionnelle, d'épanouissement personnel et de développement des compétences. Implanté dans un territoire rural et insulaire classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), notre établissement considère l'ouverture à l'international comme un moyen concret de lutter contre l'isolement géographique et de renforcer l'employabilité de ses apprenants. Parce que l'éloignement ou les contraintes économiques ne doivent jamais être des freins aux ambitions, l'inclusion est placée au cœur de notre stratégie de mobilité internationale.

L'obtention de la Charte ECHE en 2024 marque une étape fondatrice de cet engagement : elle réaffirme notre volonté de respecter pleinement les principes du programme Erasmus+, notamment la qualité des mobilités, l'égalité d'accès pour tous, la reconnaissance des acquis, la transparence des procédures, le suivi rigoureux des participants et la contribution au développement durable.

Une mobilité accessible à tous

Dans le cadre du programme Erasmus+ (Action Clé 131), notre politique d'inclusion vise à garantir un accès équitable aux stages à l'étranger pour l'ensemble de nos apprenants.



MOBILITÉ ÉTUDIANTE

VERS PAYS MEMBRES ET PAYS TIERS ASSOCIÉS

- **Mobilités longues : taux mensuels à définir selon les 3 groupes de pays**
- **Mobilités courtes : taux journalier**

Compléments "Inclusion" pour les étudiants ayant moins d'opportunité

+

Frais de voyage / Forfait éco-responsable si éligible

- } Une approche inclusive fondée sur la réalité territoriale :
- } **Le bonus « ZRR » : Une décision de notre établissement**

Dans ce cadre, l'établissement considère que son implantation en **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)** et en **territoire insulaire** constitue un facteur structurel de moindre opportunité, venant s'ajouter aux situations individuelles des apprenants prévues par la doctrine Erasmus+ (critères sociaux, économiques, de santé ou de handicap, reconnus par la doctrine Erasmus+, etc.).

Cette réalité territoriale justifie l'attribution **des compléments financiers prévus par le programme Erasmus+**, dans une logique d'équité, de sécurisation des parcours et d'égal accès à la mobilité internationale.

Conformément aux dispositions du Guide du bénéficiaire – Convention 2025 – Action Clé 131, les critères d'inclusion applicables aux participants sont validés par le **Comité de Pilotage (COPI) Erasmus+** de l'établissement. À ce titre, le COPI réuni le **17/11/2025**, a validé les critères d'inclusion retenus dans le cadre de la présente politique.

Ainsi, tout apprenant inscrit au sein du Campus, situé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), est **éligible, au titre de cette contrainte territoriale**, aux dispositifs d'accompagnement renforcé et aux compléments financiers Erasmus+, sans préjudice de l'examen des situations individuelles pouvant relever d'autres critères d'inclusion.

Cette approche reconnaît la **double contrainte** à laquelle les étudiants sont confrontés :

1. **L'enclavement rural**, qui limite l'accès direct aux grands centres de mobilité ;
2. **L'insularité**, qui ajoute une barrière géographique et un isolement structurel, augmentant mécaniquement les coûts et la complexité des déplacements vers l'étranger.

Cette reconnaissance permet de lever ces obstacles en garantissant un soutien financier renforcé dès le premier jour du projet de mobilité de stage longue Erasmus+.

<https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/zonageFranceRuralitesRevitalisation>



Votre commune

Quelle est le code postal ou le nom de la commune ?

Sartène (20100)



votre simulation

Sartène (20100) est une commune classée en zone "France Ruralités Revitalisation" (FRR).

{ Un soutien financier renforcé

Dans le présent document, l'expression « *compléments financiers Erasmus+* » désigne l'ensemble des aides financières prévues par le programme Erasmus+ (bourse de base, complément inclusion, compléments liés à la durée de stage et aux frais de voyage), telles que renseignées dans **Mon Projet Erasmus+** et l'**annexe financière**

Chaque étudiant sélectionné pour un stage long (AC131) bénéficiera des compléments financiers Erasmus+.

La Bourse Erasmus+ classique : Une contribution aux frais de vie adaptée au coût de la vie du pays de destination. Toujours dans une logique d'inclusion et d'aide envers le participant, il a été décidé contribution aux frais de voyage pour la mobilité physique répartie de la façon suivante (annexe 3, taux applicables, disponible sur Mon Projet Erasmus)

	Pays d'accueil	Montant par mois
Groupe 1 Pays où le coût est le plus élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède. Pays tiers non associés au programme des régions 13 et 14	292 €-606 € Montant arrêté : 600€
Groupe 2 Pays où le coût de vie est moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.	225 € - 550 € Montant arrêté : 550 €
Groupe 3 Pays où le coût de vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	225 € - 550 € Montant arrêté : 550 €

- **Le complément inclusion**, intégré aux **compléments financiers Erasmus +** : un forfait supplémentaire de 250€ par mois, attribué à chaque partant en raison de l'implantation de notre Campus en zone ZRR.
- **Un complément financier Erasmus+** de 150€ par mois pour les mobilités de stage longues
- **Un complément financier Erasmus+** au titre des **frais de voyage « éco-responsable »** : une aide complémentaire pour encourager l'utilisation de transports à faible empreinte carbone (train, bus, covoiturage, ...)

{ Un engagement clair en faveur de l'égalité des chances

La politique d'inclusion vise à :

- garantir à chaque étudiant motivé un accès équitable aux opportunités de mobilité,
- sécuriser les départs à l'étranger sur le plan financier, administratif et pédagogique,
- transformer l'international en un outil d'émancipation, de citoyenneté européenne et de montée en compétences.

L'établissement fait ainsi le choix d'une mobilité comme outil de cohésion territoriale, d'ouverture culturelle et de valorisation de son ancrage rural.

{ Un accompagnement de proximité

L'inclusion ne s'arrête pas au financement. Notre référente Coopération Internationale vous épaula pour lever tous les obstacles :

- * **Soutien à la recherche** : accès privilégié à un réseau de partenaires européens (exploitations, organisation non gouvernementale (ONG), associations environnementales, ...)
- * **Préparation linguistique** : accès illimité à la plateforme OLS (Online Language Support), préparation in situ en anglais avec l'enseignante de langue vivante.
- * **Sécurité et logistique** : aide aux démarches (lettre de motivation, C.V, entretien, logement et assurances spécifiques)
- * **Situation spécifiques** : pour les apprenants en situation de handicap, des compléments financiers Erasmus+ sur « frais réels » peuvent être sollicités en amont du départ en mobilité.

Comment en bénéficier ?

Grâce à la décision du COPIL, aucune démarche justificative complexe n'est requise concernant votre lieu de résidence. Votre statut d'apprenant au sein de notre Campus suffit à déclencher ce soutien.

Le montant de vos aides sera calculé et détaillé directement dans votre contrat de mobilité bien avant votre départ. Une fois encore, tout est fait pour simplifier l'accessibilité des participants à la mobilité internationale !

Une politique portée par la qualité et la professionnalisation

La politique d'inclusion du Campus AgriCorsica s'appuie également sur :

- la formation continue des équipes aux dispositifs Erasmus+ (modules de l'Agence nationale),
- l'utilisation d'outils structurants : Europass, OLS, MoveAgri,
- l'intégration de la certification linguistique (**TOEIC**) comme levier d'employabilité européenne,
- une articulation forte entre mobilités et développement durable, notamment à travers des partenariats avec des structures agricoles et environnementales engagées.

Valorisation et diffusion des mobilités

L'établissement valorise les mobilités sortantes et entrantes à travers :

- un blog pédagogique et citoyen : <https://campusagricorsica.com>
- des actions de communication interne et externe,
- l'implication des étudiants dans la transmission de leurs expériences.



Cette démarche permet de renforcer l'adhésion collective aux projets internationaux et de faire de la mobilité un pilier de l'identité du Campus AgriCorsica.

Pour plus d'informations :

Référente Coopération Internationale : Mme LEGEY

coopintermalte@gmail.com

